

Famille

INFORMATIONS

PUBLIC CONCERNÉ

Notaires et collaborateurs

NIVEAU

 Pratique courante

DATES

 27 octobre 2026

DURÉE

 0.5 jour(s) (3,5 heures)

FORMAT

 Présentiel

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé. Cependant, de bonnes connaissances en droit patrimonial de la famille sont conseillées pour suivre cette formation dans les meilleures conditions. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement afin de tester vos connaissances.

MODALITÉS D'EXÉCUTION

Formation en présentiel ou Visioformation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

MODALITÉS TECHNIQUES

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences

techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

REMISE D'UNE ATTESTATION

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

Université du Notariat du Conseil Régional des Notaires du midi

Univ-AT23-L'anticipation successorale dans un contexte international : les points clés (session matin)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Maîtriser le rôle du notaire en présence d'une succession internationale.
- Maîtriser la fiscalité des successions internationales
- Connaître les outils d'anticipation successorale et autres stratégies et savoir les conseiller

FORMATEURS

CONTENU

LA TRANSMISSION SUCCESSORALE

Les dispositions a cause de mort

- Les dispositions testamentaires (validité en la forme ; exécution)
- Les pactes successoraux (définition ; validité en la forme ; validité au fond)
- Le cas particulier de la donation entre époux de biens à venir et de la donation partage
- La professio juris (conditions de forme, domaine de la loi applicable, dispositions transitoires)

LA TRANSMISSION DES BIENS « HORS LIBÉRALITÉS »

Les transmissions liées au décès

- Le contrat d'assurance-vie
- La tontine

Les transmissions liées au mariage

- Le changement de loi applicable au régime matrimonial
- Le changement de régime matrimonial